Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260330-202603032-DE

Belle Isle EN TERRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	
23 mars 2026	
DATE D'AFFICHAGE	
23 mars 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	14
PROCURATIONS	1
VOTANTS	15

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELLE-ISLE-EN-TERRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François LE MARREC, Maire.

Présents : Monsieur François LE MARREC, maire, Madame Amandine TREMEL, Madame Yvette BAZARD adjointes, Monsieur Bernard BROUDER, Monsieur Eric FRANCIOSI adjoints, Monsieur Christian PERNES, Madame Muriel LASPOUGEAS, Monsieur Guy CONNAN, Monsieur Jacques RIOU, Madame Nolwenn MARTIN, Madame Jade GRARD, Monsieur Erwan VALLEE, Monsieur Emmanuel LUTTON, Madame Stéphanie BLAIZE

Procuration : Madame Leigh BARRET à Madame Yvette BAZARD

Secrétaire de Séance : Madame Amandine TREMEL

N° 2026-03-032

Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la composition du conseil d'administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Il comprend le Maire qui en est le président et en nombre égal, au maximum 8 membres élus en son sein par le Conseil Municipal et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes présentées par les associations (Unité Départementale des associations Familiales, associations de retraités et de personnes âgées, associations de personnes handicapées, associations caritatives et œuvrant dans le domaine de l'insertion).

Le nombre des membres du CA est fixé par délibération du Conseil Municipal.

Rappels du nombre d'élus au CCAS du précédent mandat :

Organisme	Président	Délégués titulaire
Centre Communal d'Action Sociale	Maire	4

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260330-202603032-DE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, 12 pour et 3 abstentions (Monsieur Erwan VALLEE, Monsieur Emmanuel LUTTON et Madame Stéphanie BLAIZE), de fixer à quatre le nombre de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, et désigne les personnes suivantes :

Président : Monsieur François LE MARREC

Membres : Monsieur Eric FRANCIOSI

Monsieur Christian PERNE

Madame Muriel LASPOUGEAS

Madame Leigh BARRET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Amandine TREMEL

Le Maire,

François LE MARREC

MAIRIE de BELLE-ISLE-en-TERRE (Côtes-d'Armor)